

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

CoName
CoAdditional
CoAddr1
France

Devoteam S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur
l'autorisation d'attribution d'options de souscription
ou d'achat d'actions existantes ou nouvelles à
émettre au profit des salariés ou mandataires
sociaux***

Assemblée générale Mixte du 14 juin 2019 - résolution n° 12

Devoteam S.A.

73, rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret

Ce rapport contient 3 pages

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

CoName
CoAdditional
CoAddr1
France

Devoteam S.A.

Siège social : 73, rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret
Capital social : €.1 263 015

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions existantes ou nouvelles à émettre à profit des salariés ou mandataires sociaux

Assemblée générale Mixte du 14 juin 2019 - résolution n° 12

Aux Actionnaires de la société,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R. 225-144 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions existantes ou nouvelles au bénéfice de ses mandataires sociaux et à certains membres du personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre des options ainsi consenties en cas d'utilisation par le Directoire de cette délégation ne pourra donner droit à un nombre total d'actions supérieur à 2% du capital de la société au jour de l'attribution des options, étant précisé que le nombre d'options attribuées aux dirigeants mandataires sociaux ne pourra donner droit à un nombre total d'actions supérieur à 0,4% du capital de la société au jour de l'attribution des options.

Votre Directoire vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions.

Il appartient au Directoire d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du Directoire et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

Devoteam S.A.
*Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de
souscription ou d'achat d'actions existantes ou nouvelles à émettre au profit des
salariés ou mandataires sociaux*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 23 mai 2019

KPMG Audit

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Jean-Pierre Valensi
Associé

Vincent Papazian
Associé